

# Communiqué

pour diffusion immédiate



## **Jour de congé pour tous les élèves de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018**

**Rouyn-Noranda, le 11 septembre 2018** – Les dirigeants de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda tiennent à informer les parents des élèves ainsi que la clientèle fréquentant le centre Élisabeth-Bruyère et le centre Polymétier qu’aucun cours ne sera dispensé au préscolaire, au primaire, au secondaire, à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle à l’occasion du jour du scrutin des élections provinciales du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Tel que le stipule l’article 306 de la Loi électorale qui se lit comme suit : « Le jour du scrutin est jour de congé pour les élèves de toute école d’une commission scolaire située dans une circonscription où se tient une élection. Tout établissement d’enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux élèves [...]. »

Bien que le transport scolaire soit annulé le jour du scrutin, les services de garde demeureront quand même ouverts. Il est cependant conseillé aux parents de vérifier préalablement les heures d’ouverture de ces services pour cette journée.

Les cours reprendront normalement le lendemain selon l’horaire déjà prévu au calendrier scolaire.

– 30 –

Source : Julie Roy  
Conseillère en communication